

### 9.6.2 Dépenses provinciales

Huit provinces ont créé des conseils ou des fondations de recherches dans le but principalement d'aider les entreprises à résoudre leurs difficultés techniques et de favoriser la mise en valeur des ressources naturelles du territoire provincial. En 1971, ces organismes ont affecté 15.6 millions de dollars à l'activité scientifique, répartis de la façon suivante: recherche scientifique 31%, développement expérimental 19%, enquêtes sur les ressources 12%, génie industriel 10%, analyses et essais 8%, immobilisations (bâtiments et matériel) 7%, bibliothèques et information technique 6%, études de faisabilité 4%, et autres activités 3%.

Ces activités sont en grande partie financées par les administrations provinciales (60%) mais l'industrie canadienne et l'administration fédérale contribuent également, dans des proportions de 20% et 15% respectivement. Les conseils et fondations comptaient près de 800 employés à la fin de 1971, dont 300 scientifiques et ingénieurs et près de 270 techniciens et technologues. Le reste des effectifs comprenait la direction, les cadres et le personnel de soutien.

### 9.6.3 Dépenses en R & D industriels

Ces dernières années la recherche et le développement industriels n'ont pas vraiment progressé au Canada. Les dépenses indiquées au tableau 9.7 sont exprimées en dollars courants (une série en dollars constants pourrait effectivement faire apparaître une diminution).

En 1970, environ 73% des travaux de R & D étaient financés par les sociétés elles-mêmes, 13% par l'administration fédérale, et le reste par des fonds provenant d'autres sociétés canadiennes et de gouvernements et entreprises de pays étrangers. La répartition des sources de financement variait suivant les groupes: les sociétés appartenant au groupe de l'industrie chimique ont financé 81% de leurs travaux, tandis que dans le groupe des machines et du matériel de transport et dans celui de l'industrie électrique les proportions étaient respectivement de 61% et 65%. Ces deux derniers groupes ont reçu de l'administration fédérale une aide financière plus considérable que d'autres groupes.

## Sources

- 9.1 Services d'information, ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie.
- 9.2.1 Services d'information et Bibliothèque scientifique nationale, Conseil national de recherches du Canada.
- 9.2.2 Direction de l'information technique, Énergie Atomique du Canada, Limitée.
- 9.2.3 Services des relations extérieures et de l'information, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.
- 9.2.4 Services d'information et Service de l'environnement atmosphérique, ministère de l'Environnement.
- 9.2.5 Services d'information, ministère des Communications.
- 9.2.6 Direction générale des sciences et de la technologie, ministère de l'Industrie et du Commerce.
- 9.2.7 Direction des affaires publiques, ministère des Transports.
- 9.3.1 Fondation de recherches de la Nouvelle-Écosse.
- 9.3.2 Conseil de recherches et d'études sur la productivité du Nouveau-Brunswick.
- 9.3.3 Centre de recherche industrielle du Québec.
- 9.3.4 Fondation de recherches de l'Ontario.
- 9.3.5 Conseil de recherches du Manitoba.
- 9.3.6 Conseil de recherches de la Saskatchewan.
- 9.3.7 Conseil de recherches de l'Alberta.
- 9.3.8 B C Research.
- 9.4 Direction générale des sciences et de la technologie, ministère de l'Industrie et du Commerce; Division de l'éducation, Direction des institutions et des finances publiques, Statistique Canada.
- 9.5 Direction générale des sciences et de la technologie, ministère de l'Industrie et du Commerce.
- 9.5.1 Institut de recherches sur les pâtes et papiers du Canada.
- 9.5.2 Services des relations extérieures et de l'information, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.
- 9.6 Division de l'éducation, Direction des institutions et des finances publiques, Statistique Canada.